

swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Fondaton suisse in Paris - Auswahlkommission 2016

Die Fondation Suisse ermöglicht Studierenden, Doktorierenden und Forschenden mit Schweizer Staatsbürgerschaft oder einem Aufenthaltsausweis C, ein Semester oder ein Jahr (wiederholbar) in der Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) zu wohnen. In dem von den Architekten Le Corbusier und Pierre Jeanneret zwischen 1931 und 1933 erstellten Maison suisse stehen für das akademische Jahr 2016-2017 42 Plätze zur Verfügung.

Organisation und Verwaltung

Das Generalsekretariat von swissuniversities ist vom SBFI mit der Organisation und Verwaltung des Sekretariats der Auswahlkommission beauftragt.

Aktivitäten und Resultate 2016

2016 erhielt swissuniversities 47 Bewerbungen um einen Aufenthalt im akademischen Jahr 2016/2017. Die Auswahlkommission¹ mit Frau Michèle Crogiez der Universität Bern als Präsidentin und bestehend aus VertreterInnen aller Hochschultypen und einer Vertreterin der Studierenden hat sich am 27. Juni 2016² getroffen. Die Zimmer konnten wie folgt zugeteilt werden:

16 KandidatInnen für einen Aufenthalt während des Herbstsemesters 2016,
7 für das Frühlingsemester 2017 und
15 für das ganze akademische Jahr 2016-2017

6 Personen wurden auf die Warteliste gesetzt. 3 KandidatInnen mussten abgelehnt werden: 2 hatten das Aufbaustudium des BA nicht abgeschlossen nicht fertig und 1 hatte ein BTS (französischer Hotelfachschulabschluss) und war also nicht wählbar.

32 zugelassene KandidatInnen kommen von Schweizer universitären Hochschulen, 3 aus den ETHs, 1 aus einer Schweizer Fachhochschule und 8 aus Hochschulen aus dem Ausland.

Der Verwaltungsrat der Fondation suisse hat entschieden, für das akademische Jahr 2016-2017 ein Zimmer für einen Flüchtling aus Syrien zur Verfügung zu stellen.

Im Studienjahr 2016-2017 ist das Haus mehrheitlich von Männern besetzt. Die Stimmung ist sehr angenehm und ein Komitee organisiert regelmässig Aktivitäten für seine MitbewohnerInnen im Maison suisse.

¹ Mitgliederliste der Auswahlkommission

² Protokoll der Sitzung vom 27.06.2017

3001 Berne, 16.06.2016
Catherine Vésy, Secrétariat

swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Case Postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Memo Fondation Suisse à Paris Membres de la Commission de sélection

Mme Dr. Monica Corrado
Directrice
Maison Suisse à la CIUP
7, Boulevard Jourdan
75014 Paris
France

+33 (0)1 44 16 10 10
contact@fondationsuisse.fr

Frau Prof. Dr. Michèle Crogiez
Universität Bern
Institut für Französische Sprache und Literatur
Länggassstrasse 49
3012 Bern

Présidente de la Commission
031 631 84 49
Michele.crogiez@rom.unibe.ch

Mme Anita Ledergerber
UNES/VSS
Verantwortliche Verbandsadministration
Laupenstrasse 2
3008 Bern

031 382 11 71
info@vss-unes.ch

Mme Kathrin Merz
BFH Burgdorf
Pestalozzistrasse 20
Postfach 1058
3401 Burgdorf

034 426 42 51
kathrin.merz@bfh.ch

Mr Cédric Rychen
Université de Lausanne
Responsable Affaires socio-culturelles
et Mobilité des Etudiants
Quartier UNIL-Centre
Bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

021 692 21 14
cedric.rychen@unil.ch

Mr Prof. Dr. Guillaume Vanhulst
Recteur HEPL
Avenue de Cour 33
Case postale
1014 Lausanne

021 316 92 78
rectorat@hepl.ch

Mme Catherine Vésy
Swissuniversities
Secrétariat de la Fondation suisse à Paris
Effingerstrasse 15
Case postale
3000 Berne 1

031 335 07 67
catherine.vesy@swissuniversiteis.ch

Berne, le 14.07.2016
Catherine Vésy, secrétariat



swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case Postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Procès-verbal de la séance de la Commission de sélection des candidatures pour un logement à la Fondation suisse à la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP)

Le lundi 27 juin 2016, de 9h15 à 12h30 à Berne, Effingerstrasse 15 à Berne

Présents:

Mme Michèle Crogiez, Université de Berne, Présidente du Comité de sélection
Mme Monica Corrado, Directrice de la Fondation suisse à Paris
Mme Kathrin Merz, HES Berne
Mr Guillaume Vanhulst, HEP Vaud
Mr Cédric Rychen, Université de Lausanne
Mme Anita Ledergerber, UNES

Secrétariat:

Mme Catherine Vésy, Secrétariat, swissuniversities

Ordre du jour

1. Salutations et communication
2. Sélection des dossiers de candidatures
3. Fin et Divers

1. Salutations et Communications

Madame Michèle Crogiez ouvre la séance et remercie les membres de pouvoir présider cette Commission de sélection pour un logement à la Fondation suisse à la CIUP et propose à Madame Monica Corrado, en tant que directrice à Paris, de présenter en quelques mots la situation actuelle de la Maison.

Mme Corrado explique que le Conseil d'Administration de la Fondation suisse a décidé de participer à une initiative solidaire et d'accueillir pendant l'année universitaire 2016-2017 un étudiant syrien, actuellement logé dans une autre maison. L'hébergement de 10 étudiants syriens à la CIUP est financé directement par leur université et 9 sont accueillis à la CIUP sans financement (le service de mécénat de la CIUP a pu trouver un financement au cours de l'année dernière, mais la continuation de ce financement n'est pas sûre). Suivant les maisons à la CIUP, les pressions sont plus ou moins fortes vu la situation actuelle de l'immigration.

De plus, le règlement général des admissions à la CIUP a été révisé et les directeurs/ directrices de maisons sont censé·e·s soumettre les demandes de nouvelle admission à leur commission de sélection pour approbation formelle. De ce fait, les membres ont reçu à la mi-juin les lettres de motivation ainsi que les CV de 12 candidat·e·s suisses souhaitant prolonger leur séjour à la CIUP.

Entre temps, une candidate a décidé de revenir en Suisse à la rentrée universitaire. Une autre personne souhaitant ne rester que 2 mois, il nous sera difficile de louer la chambre pour le reste de l'année : de ce fait, Mme Corrado propose de ne pas accepter cette candidate. Au final, nous avons 10 réadmissions.

Le contingent Suisse à la CIUP étant de 43 places (et de 42 en 2016-2017 en raison de l'accueil d'un étudiant syrien), une chambre est louée à l'année par l'Université de Zurich et une autre par le Canton du Valais. Au total, nous avons donc 32 chambres disponibles pour l'année académique 2016-2017.

Mme Corrado propose de commencer la sélection en passant en revue les réadmissions et, sur ses conseils, les 9 candidat·e·s sont acceptés ; l'étudiante souhaitant un séjour de 2 mois est également admise, mais se trouve pour l'instant sur la liste d'attente.

Catherine Vézy présente les détails concernant les candidatures pour l'année académique 2016-2017, et ici en résumé (détails précis en annexe) :

- 46 candidatures complètes à prendre en considération sur les 54 inscriptions en ligne
- 32 chambres disponibles à répartir, dont 19 pour l'année, 20 pour l'automne et 7 pour le printemps
- Niveaux d'études : Doctorat, Artiste, LL.M., Master 1 et 2, Bachelor
- Origine : 36 Unis/EPF (hors Lucerne), 1 HES et 9 du Monde
- Destination : 17 universités parisiennes
- Disciplines : 14 différentes avec le Droit en prime (11 personnes)
- Genre – Age : 52% de femmes et 48% d'hommes avec une moyenne de 24 ans
- Nationalité : 26 Suisses, 1 Liechtenstein, 18 double nationaux, 1 Zimbabwe
- Remarque : 26 dossiers n'étaient pas complet à la réception et ont nécessité un, voire plusieurs échanges de mails. Même si certaines mentions peuvent dérouter des germanophones, telle la mention "lu et approuvé", la commission s'étonne de ce grand nombre de dossiers incomplets alors que les formulaires - et la commission le constate - sont clairs !

2. Sélection des dossiers de candidatures

Chaque candidature est discutée avec plus ou moins de commentaires venant des expert·e·s. Les dossiers sont très bons, bons, intéressants, minimalistes, voire quelconques. Quelques personnes sont même venues avec leur dossier sous le bras, seules ou avec leurs parents, voir Mme Corrado pour assurer à ce que leur dossier soit complet. Certaines ont l'air nettement plus motivées que d'autres, non seulement par leur lettre de motivation, mais surtout par leurs parcours personnels, caritatifs, sportifs... et leur détermination.

10 dossiers ont été mis en suspens jusqu'à ce que tous les autres aient été discutés. En les reprenant, 2 ont été acceptés, 7 mis sur liste d'attente et 2 BA ont été refusés.

Au final, nous avons réparti les chambres comme suit :

Catégories	Année 2016-2017	Automne 2016	Printemps 2016	Total
Doc	2	1	0	3
Artiste	1	0	0	1
LL.M.	1	0	0	1
M2	2	7	1	10
M1	9	8	4	21
BA3	0	0	2	2

Le secrétariat de la Fondation suisse enverra les confirmations aux personnes admises avec les différents documents qu'elles devront compléter, signer voire payer. Elle écrira également aux 7 personnes mises sur la liste d'attente.

Le secrétariat de swissuniversities informera les 2 personnes refusées que leur dossier n'a pas été retenu compte tenu du nombre de candidats et de la qualité des dossiers. La personne non éligible recevra également une lettre mentionnant que son dossier ne remplit pas les critères d'admission de la CIUP.

Nous rendons attentives ces 3 personnes sur le fait que la décision de la commission de sélection est définitive et non sujette à recours.

3. Fin et Divers

Tous les dossiers de candidatures ayant été traités et les décisions prises, la Présidente Madame Crogiez remercie les experts pour leur travail et le secrétariat de Berne pour la préparation des documents.

Tous les membres sont invités par swissuniversities à manger.

La séance est levée à 12h30.